

CLUB DE RATTACHEMENT, DE PAIEMENT ET DE LICENCE : JCDA SAINT-ANDRÉ. Les cours de Judo peuvent être suivis dans les deux dojos selon la formule choisie, sans seconde adhésion.

NOUVEL ADHÉRENT — AVANT L'ESSAI : essai uniquement du 14 au 25 septembre 2026, sur réservation préalable sur le site du club www.ejpc.fr, dans le cours correspondant à l'âge (maximum 5 nouveaux en essai par cours).
 Avant l'essai : remettre le dossier papier complet et saisir la licence France Judo. Aucun paiement n'est demandé avant la confirmation de l'adhésion. Après confirmation, le paiement devra être effectué avant le prochain cours. Réserver le judogi à l'avance si nécessaire. Un parent peut être présent à l'inscription, mais pas pendant la séance.

1. ADHÉRENT ET CONTACTS À remplir par l'adhérent ou son représentant légal

Nom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : _____	Téléphone obligatoire : _____
Adresse : _____	Code postal / ville : _____
E-mail obligatoire : _____	☐ Nouvel adhérent ☐ Renouvellement
Responsable légal - nom / qualité / tél. : _____	Contact d'urgence - nom / qualité / tél. : _____

2. FORMULE ET SÉANCES CHOISIES Cochez une seule formule

- | | |
|---|--|
| ☐ 1 cours / semaine — 220 € | ☐ 2 cours / semaine — 265 € |
| ☐ 3 cours / semaine — 300 € | ☐ Accès illimité Judo et Cross Training — 350 € |
| ☐ Ceinture noire — accès illimité Judo et Cross Training — 150 € | |

Licence France Judo incluse dans le forfait annuel.

Pour les formules 2 ou 3 cours, les cours supplémentaires peuvent être des cours de Judo ou de Cross Training adaptés à l'âge. Pour les enfants, le Cross Training Kids est accessible à partir de 8 ans. La formule « ceinture noire » donne un accès illimité, sans cours de référence obligatoire.

Planning simplifié — cochez les cours retenus

JOUR	DOJO	JUDO			CROSS TRAINING	
		ÉVEIL 4–6 ans 2020–2022	ENFANTS 7–10 ans 2016–2019	ADOS-ADULTES 2015 et avant	KIDS 8–12 ans 2014–2018	ADULTES
Lundi	Saint-André	☐ 17h30–18h30	☐ 18h30–19h30	☐ 19h30–20h30	—	☐ 20h30–21h15
Mardi	Elne	☐ 17h30–18h30	☐ 18h30–19h30	☐ 19h30–20h30	—	—
Mercredi	Saint-André	—	—	☐ 18h00–19h30 Grades & Compétition	☐ 17h15–18h00	☐ 19h45–20h30
Jeudi	Elne	☐ 17h30–18h30	☐ 18h30–19h30	☐ 19h30–20h30	—	—
Vendredi	Saint-André	☐ 17h30–18h30	☐ 18h30–19h30	☐ 19h30–20h30	—	☐ 20h30–21h15

3. LICENCE FRANCE JUDO ET SANTÉ À valider avant la séance

- ☐ Licence France Judo 2026-2027 au JCDA Saint-André, saisie ou renouvelée avec une adresse e-mail valide.
☐ Situation médicale renseignée dans France Judo ; attestation ou certificat fourni si nécessaire.

Le questionnaire de santé reste confidentiel : il n'est pas remis au club. Si une réponse est positive, ou si France Judo demande un certificat, un CACI (certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du Judo) de moins de 6 mois doit être fourni avant toute pratique.

4. AVANT DE REMETTRE LE DOSSIER Vérification rapide

- | | |
|---|--|
| ☐ Fiche entièrement remplie
☐ Formule et cours choisis
☐ Licence France Judo saisie / renouvelée | ☐ Situation médicale validée
☐ Justificatifs d'aides préparés
☐ Autorisations cochées et signature page 2 |
|---|--|

5. AIDES, RÉDUCTION FAMILLE ET MONTANT FINAL

CALCUL	JUSTIFICATIF / RÉFÉRENCE	MONTANT
1 Tarif de la formule choisie (dont 46 € de licence France Judo inclus)	Reprendre le tarif indiqué à côté de la formule cochée au bloc 2, page 1	_____ €
2 Pass'Sport : ☐ Non ☐ Oui	Code Pass'Sport : _____	- 50 €*
3 Réduction famille : ☐ Non ☐ Oui — 15 € par adhésion	Dès 2 membres inscrits d'un même foyer (parents et/ou enfants) : réduction applicable à chaque adhésion	- 15 €*
4 MONTANT FINAL À RÉGLER		= _____ €

* Déduire 50 € si le Pass'Sport est utilisé, puis 15 € de réduction famille par adhésion dès que deux membres d'un même foyer sont inscrits.

6. MODE DE RÈGLEMENT Après confirmation de l'inscription

☐ Carte SumUp : _____ € ☐ Chèque : _____ € ☐ Espèces : _____ € ☐ Chèques-vacances ANCV : _____ €

Détail des chèques : ☐ 1 chèque ☐ 2 chèques ☐ 3 chèques

1) Montant : _____ € Date : _____ 2) Montant : _____ € Date : _____ 3) Montant : _____ € Date : _____

TOTAL RÉGLÉ : _____ € (somme de tous les moyens de paiement utilisés)

Quel que soit le mode de paiement, la totalité du règlement doit être versée lors de la remise du dossier d'inscription.

7. AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS

DROIT À L'IMAGE — Saison 2026-2027

Pour un adhérent mineur, je signe en qualité de représentant légal. J'autorise gratuitement le JCDA Saint-André à capter, reproduire et diffuser les photographies ou vidéos prises lors des activités et événements du club sur lesquelles l'adhérent est identifiable, uniquement pour informer sur le club et promouvoir ses activités. Supports concernés : site internet et réseaux sociaux du club ; affiches, flyers, presse et publications ; supports de France Judo, de l'EJPC, des communes et des partenaires institutionnels. Autorisation valable pour la saison 2026-2027, sans utilisation commerciale.

CHOIX OBLIGATOIRE : ☐ OUI, J'AUTORISE ☐ NON, JE N'AUTORISE PAS

Le refus est sans incidence sur l'inscription. Le consentement peut être retiré pour l'avenir par écrit à judoclubdesalberes@yahoo.fr ; les publications déjà imprimées ou relayées par des tiers peuvent ne pas être récupérables.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET EXACTITUDE

☐ J'atteste que les informations renseignées sont exactes. ☐ Je reconnais avoir lu et accepté le règlement intérieur du club.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE L'ESSAI — Nouveaux adhérents

Avant l'essai, le dossier doit être complet et la licence France Judo saisie. Aucun paiement n'est demandé avant la confirmation de l'adhésion. Après confirmation, le montant final devra être réglé avant le prochain cours par l'un des moyens indiqués au bloc 6. Si l'inscription n'est pas confirmée, la licence France Judo laissée en attente est supprimée du panier du club.

8. SIGNATURE

Fait à : _____

Date : ____ / ____ / ____

Nom du signataire : _____

Qualité : ☐ adhérent majeur ☐ représentant légal

Signature : _____

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Responsable du traitement : JCDA Saint-André — judoclubdesalberes@yahoo.fr. Finalités et bases juridiques : gestion de l'adhésion, des séances, des paiements, des aides et de la licence France Judo (exécution de l'adhésion et obligations légales) ; droit à l'image sur consentement. Les informations nécessaires au dossier sont obligatoires ; les aides et l'autorisation d'image sont facultatives. Destinataires : responsables et bénévoles habilités du club et, selon les besoins, France Judo, organismes d'aide et prestataires de paiement. Conservation : pendant l'adhésion, puis pendant les durées légales applicables ; l'autorisation d'image vaut pour la saison. Droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de retrait du consentement pour l'avenir à exercer à l'adresse ci-dessus. Réclamation : www.cnil.fr.

RÉSERVÉ AU CLUB Ne pas remplir par l'adhérent

☐ Dossier complet
☐ Formule et séances vérifiées
☐ Aides / réduction calculées

☐ Licence France Judo saisie
☐ Situation médicale validée
☐ Paiement reçu après confirmation

ESSAI : ☐ réservé ☐ effectué ☐ non concerné
Date / cours : _____

JUDO GI : ☐ réservé ☐ prêté ☐ rendu ☐ non concerné
Taille : _____

DÉCISION : ☐ inscription confirmée ☐ non confirmée

Date / initiales : _____